

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 04/11/2024 - 27589 - 1957 B 00121 - 301 522 231 - A. NOVAREZE &
FILS

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :

A. NOVAREZE & FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.800 €

Siège social : 7 rue Jean Baptiste Dumas
59160 LOMME
301 522 231 RCS LILLE-METROPOLE

Représentée par son représentant légal : **Monsieur René HUGOO**

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.
- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société :

CTN – FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société par actions simplifiée au capital de 266.550 euros

Siège social : Synergie Park – 2, rue Louis Neel
59260 LEZENNES

886 680 784 R.C.S. Lille Métropole

Fait à LOMME
Le 28 juin 2024

Signature

SARL A. NOVAREZE et Fils

7, rue Jean-Baptiste Dumas

- 59 LOMME

Tél. 03 20 09 55 95



René HUGOO
Gérant

- BILAN ACTIF -

NOVAREZE & FILS

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	372 162	310 428	61 734	82 346
Fonds commercial	46		46	46
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	12 524	8 856	3 668	4 114
Constructions	43 036	42 576	460	821
Installations techniques, matériel et outillages industriels	201 012	170 532	30 480	21 999
Autres immobilisations corporelles	8 332	8 332		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	637 112	540 723	96 389	109 325
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	39 583		39 583	38 718
En cours de production de biens	10 794		10 794	10 794
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	205 231		205 231	278 490
Autres créances	1 910		1 910	1 209
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	306 973		306 973	252 058
Disponibilités	292 057		292 057	303 929
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	12 295		12 295	3 428
TOTAL ACTIF CIRCULANT	868 845		868 845	888 626
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	1 505 956	540 723	965 233	997 951
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				4 915,00

Pour copie certifiée conforme

SARL A. NOVAREZE et Fils

7, rue Jean-Baptiste Dumas

- 59⁵ LOMME

Tél. 03 20 09 55 95

Le Gérant

M. Hubert René

Mission de présentation des comptes

HR

- BILAN PASSIF -

NOVAREZE & FILS

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 100800)	100 800	100 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport	114	114
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 080	10 080
Réserves statutaires ou contractuelles	117 564	117 564
Réserves réglementées		
Autres réserves	162 102	162 102
Report à nouveau	225 873	225 887
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	45 234	-14
Situation Nette	661 767	616 533
Subventions d'investissement	85 322	109 699
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	747 089	726 233
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 184	16 193
Emprunts et dettes financières divers (3)	73 364	80 154
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	245	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 317	53 009
Dettes fiscales et sociales	95 112	117 184
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 922	5 178
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	218 144	271 718
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	965 233	997 951
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	218 144,00	271 718,00
(3) Dont emprunts participatifs :		

NOVAREZE & FILS

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 965 233€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 45 234€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	372 208	-	-	-	-	372 208
Total Immobilisations Incorporelles (I)	372 208	-	-	-	-	372 208
Terrain	12 524	-	-	-	-	12 524
Constructions	43 036	-	-	-	-	43 036
Installations techniques, matériels et outillages industriels	189 502	-	11 510	-	-	201 012
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	3 583	-	-	-	-	3 583
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 749	-	-	-	-	4 749
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	253 394	-	11 510	-	-	264 904
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Financières (III)	-	-	-	-	-	-
Total Général (I + II+III)	625 602	-	11 510	-	-	637 112

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	289 816	20 611	-	310 428
Terrains	8 410	446	-	8 856
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	42 214	361	-	42 576
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	167 503	3 028	-	170 532
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	3 583	-	-	3 583
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	4 749	-	-	4 749
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	226 460	3 836	-	230 296
TOTAL Général	516 276	24 447	-	540 723

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CUMP

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les travaux en cours et stocks de produits finis sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	39 583	-	39 583
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
En-cours Biens	10 794	-	10 794
En-cours Services	-	-	-
Total	50 377	-	50 377

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		565	565	-
Autres créances clients		204 667	204 667	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
Etat et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 765	1 765	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		146	146	-
Charges constatées d'avance		12 295	12 295	-
Totaux		219 437	219 438	-
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-	-	-

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	306 973	252 058
Banques	292 057	303 929
Total	599 030	555 987

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	840	120,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	840	120,00

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	100 800				100 800
Réserve légale	10 080				10 080
Réserves statutaires, contractuelles	117 564				117 564
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	162 102				162 102
Report à nouveau	225 887	- 14			225 873
Résultat de l'exercice	-14	14	45 234		45 234

Etat des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	3 184	3 184	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	43 317	43 317	-	-
Personnel et comptes rattachés	36 151	36 151	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	13 053	13 053	-	-
Impôts sur les bénéfices	3 829	3 829	-	-
T.V.A.	41 512	41 512	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	568	568	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	73 364	73 364	-	-
Autres dettes	3 167	3 167	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	218 144	218 144	-	-
<i>Dont :</i>				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 733			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	73 364			

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	13 734
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 970
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	565
	Participations des salariés	-
	Personnel	5 829
	Organismes Sociaux	4 453
	Autres charges fiscales	67
	Divers	-
Total		26 618

SARL A. NOVAREZE et Fils

7, rue Jean-Baptiste Dumas

- 59 LOMME

Tél. 03 20 09 55 95

*Pour copie certifiée
conforme*

H. de Girant - M. HUBERT René

A. NOVAREZE & FILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 100.800 €
Siège social : 7 rue Jean Baptiste Dumas
59160 LOMME
301 522 231 RCS LILLE-METROPOLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter *le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45.233,90 euros augmenté du compte « Report à nouveau »* créateur de 225.873,25 euros soit la somme de 271.107,15 euros de la façon suivante :

- A titre de dividende, la somme de 14.500 euros soit 17,26 euros par part.
- le solde, soit la somme de 256.607,15 euros au compte « Report à Nouveau ».

La mise en paiement interviendrait à compter du mois de juillet.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi:

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

hm

RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024 :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45.233,90 euros augmenté du compte « Report à nouveau » créditeur de 225.873,25 euros soit la somme de 271.107,15 euros de la façon suivante :

- A titre de dividende, la somme de 14.500 euros soit 17,26 euros par part.
- le solde, soit la somme de 256.607,15 euros au compte « Report à Nouveau ».

La mise en paiement interviendra à compter du mois de juillet.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi:

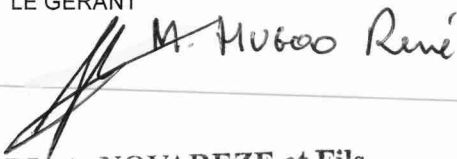
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE GERANT


SARL A. NOVAREZE et Fils

7, rue Jean-Baptiste Dumas

- 59 LOMME

Tél. 03 20 09 55 95